

Dialogue international sur la migration (IDM) 2013

Enquête de suivi

Conférence ministérielle sur la diaspora (DMC), 18-19 juin 2013

Une invitation à prendre part à une enquête en ligne a été adressée à tous les participants, environ cinq mois après l'IDM tenu les 18-19 juin 2013 et intitulé : Conférence ministérielle sur la diaspora « Les diasporas et le développement : Trait d'union entre la société et l'Etat ». Les objectifs de cette enquête étaient les suivants :

- Savoir si la Conférence avait permis aux participants de mieux comprendre les questions de diaspora ;
- Déterminer si et comment, durant les mois qui ont suivi la Conférence, les participants avaient utilisé et diffusé dans le cadre de leur travail les informations reçues pendant cette manifestation ;
- Déterminer si les participants sont satisfaits d'un IDM revêtant la forme d'une conférence ministérielle ;
- Informer les Membres et les donateurs de l'OIM de l'utilité de la Conférence ministérielle sur la diaspora, et déterminer comment améliorer ce type de réunion.

Bien qu'une enquête ne produise que des résultats incomplets, l'OIM recourt régulièrement à ce procédé pour consulter ses Membres et obtenir de leur part un retour d'informations sur l'IDM.

Méthode

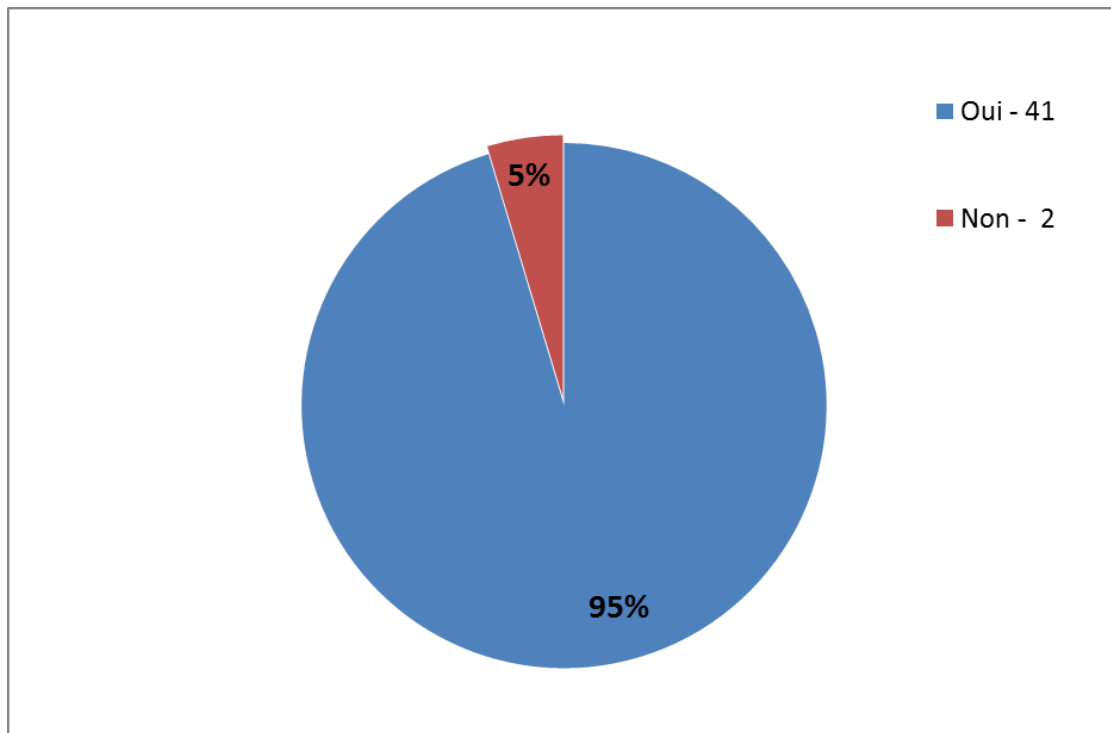
Cinq mois après la Conférence, tous les participants ont été invités par courrier électronique à compléter un questionnaire en ligne. Un premier courriel de suivi leur a été adressé trois semaines après la première invitation, et un second dix jours avant la date limite, qui leur a offert la possibilité de demander un délai supplémentaire de sept jours. Les participants ont été invités à formuler leurs commentaires en ligne, en répondant à six questions via le système Survey Monkey. Disponible en anglais, en espagnol et en français, l'enquête comprenait des questions à choix multiple, des questions ouvertes, et d'autres qui appelaient une réponse par « oui » ou par « non ». La participation était facultative, et il n'y a eu aucune forme d'incitation.

Résultats

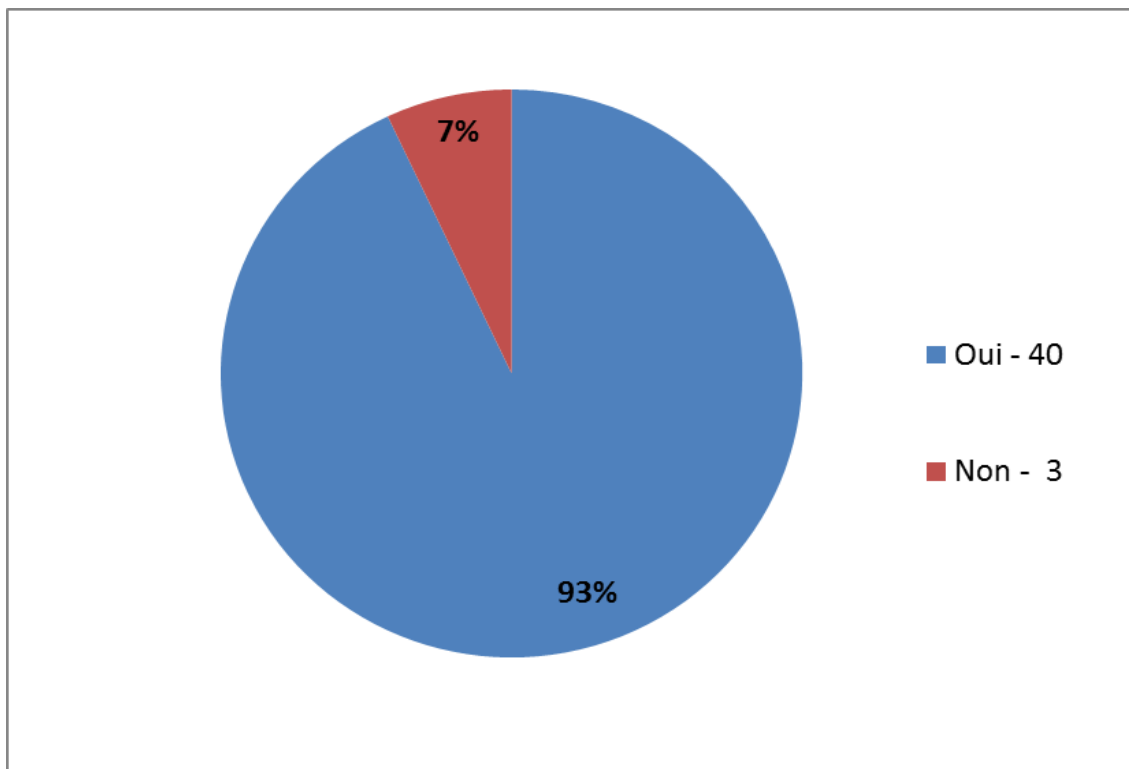
Quarante-trois personnes ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 7 %. Les questions 1 à 4b et 6 n'appelaient qu'une seule réponse, alors qu'aux questions 4c et 5, plusieurs réponses étaient possibles.

La ventilation des résultats obtenus pour chaque question est la suivante :

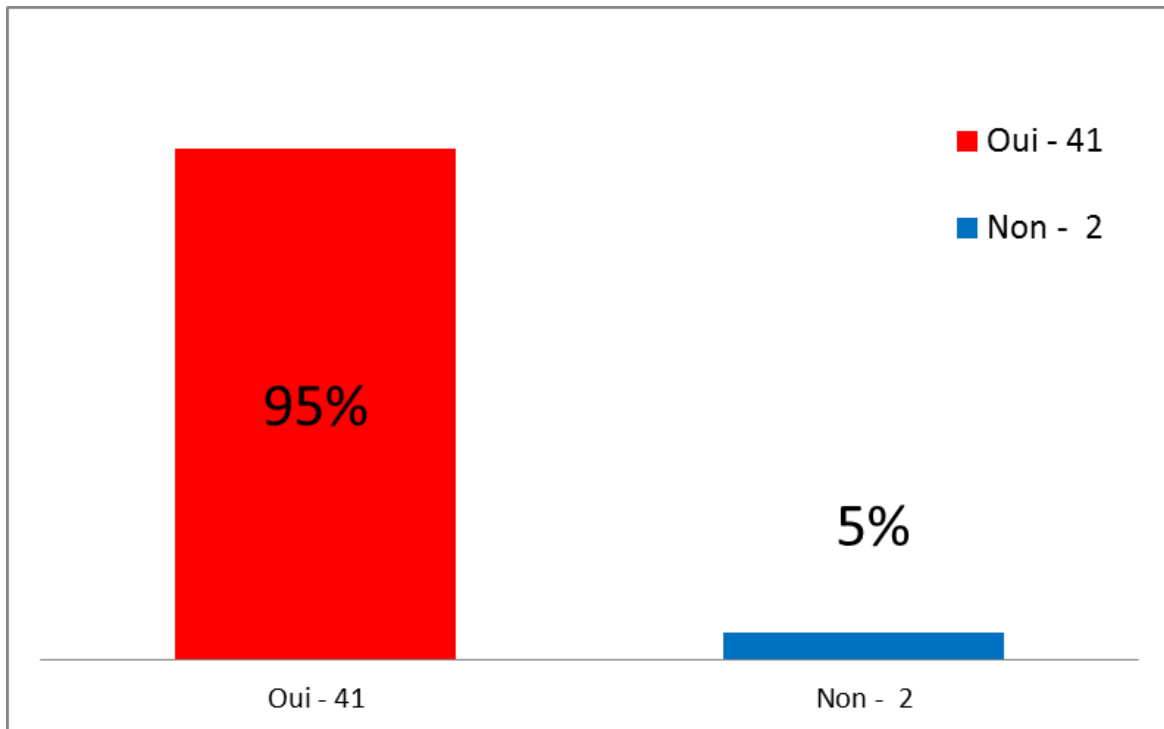
Q. 1. Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait de la Conférence (informations logistiques reçues, qualité du document de référence, composition des tables rondes, qualité des exposés et des débats, etc.) ?



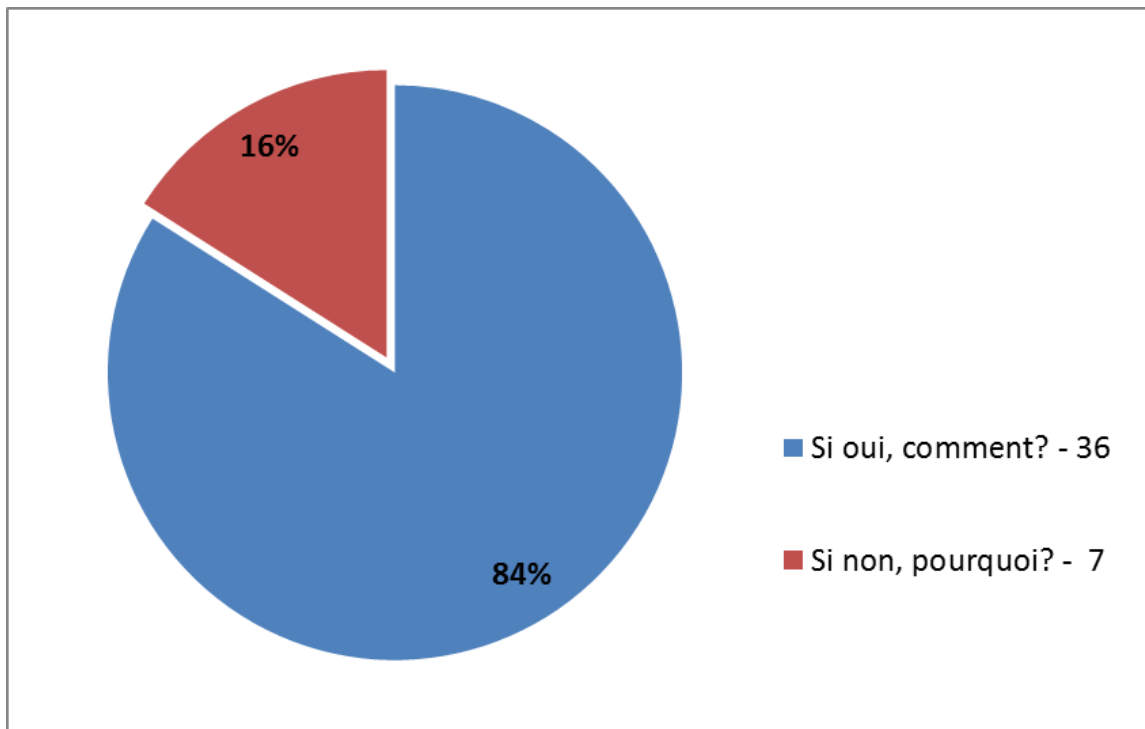
Q. 2. La Conférence vous a-t-elle permis de tirer des enseignements de l'expérience et de la pratique des gouvernements et d'autres parties prenantes ?



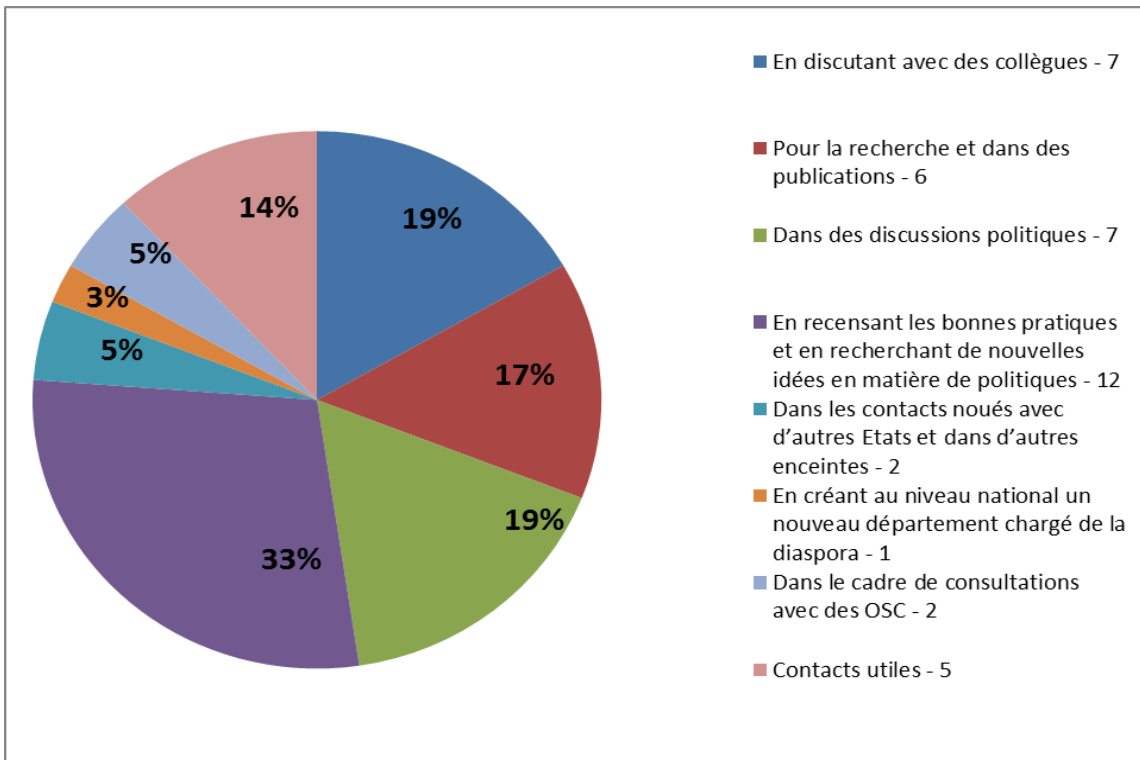
Q. 3. La Conférence vous a-t-elle permis de mieux comprendre les politiques de diaspora ?



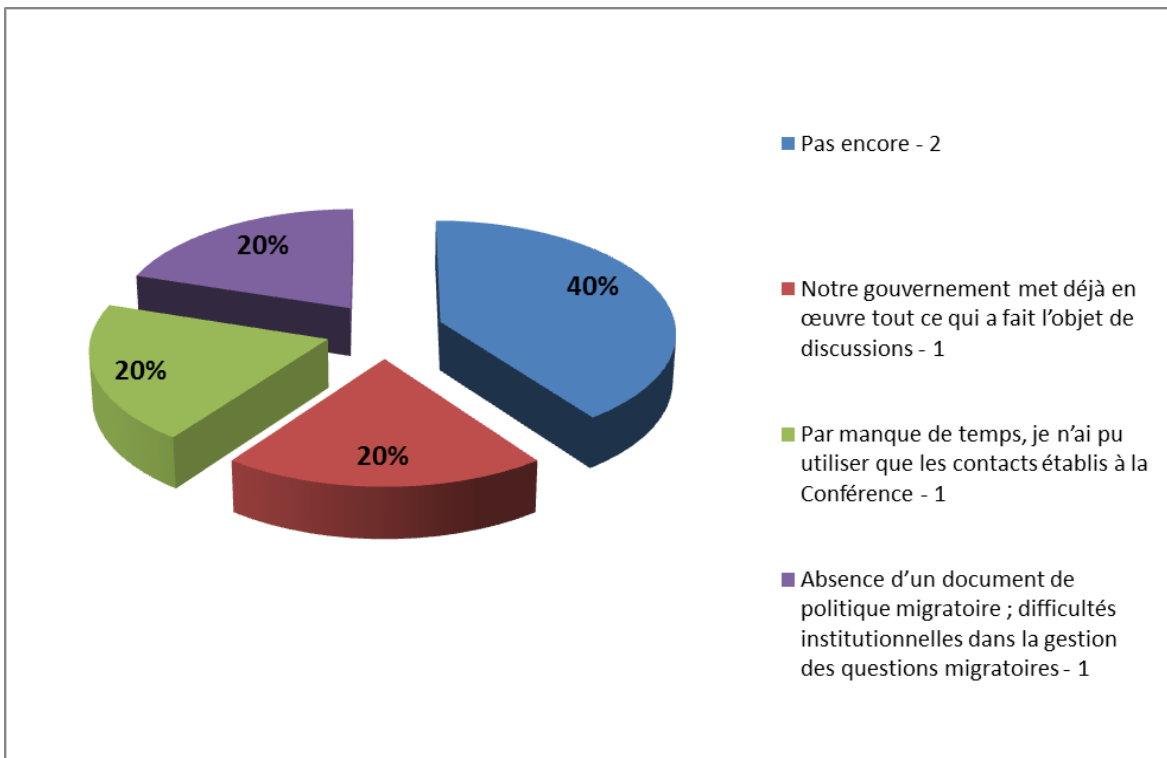
Q. 4. a : Avez-vous, d'une manière ou d'une autre, utilisé dans votre travail ce que vous avez appris à la Conférence ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?



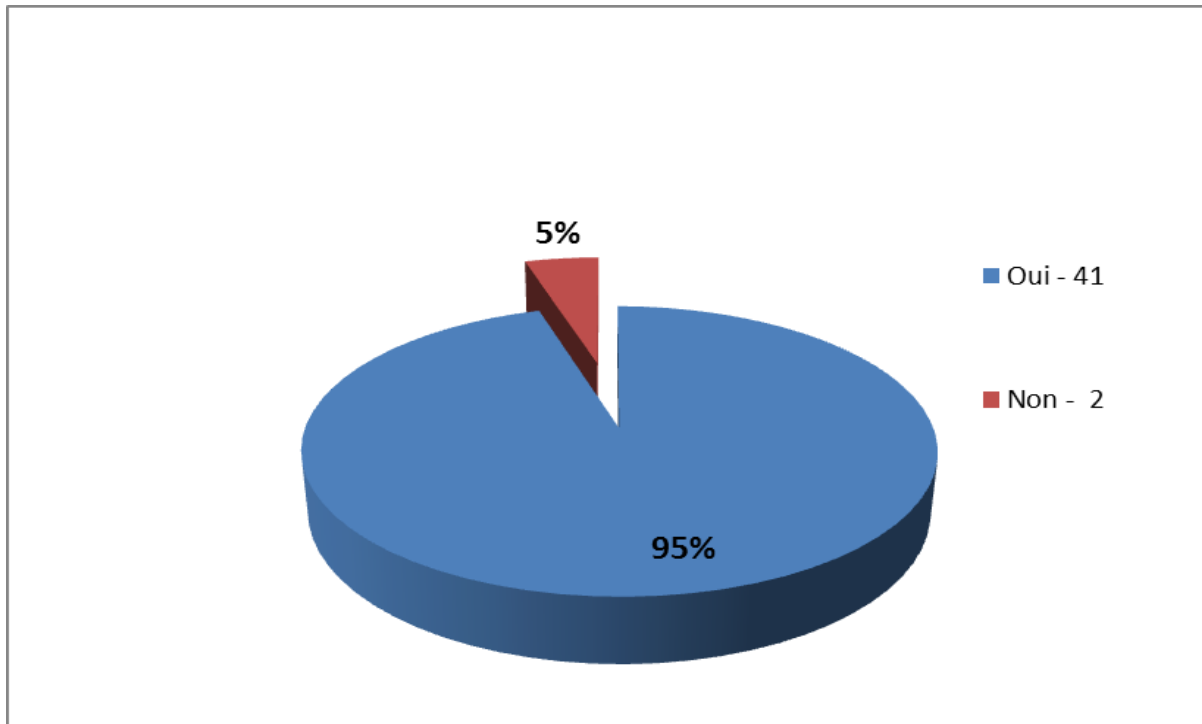
Q. 4. : Ventilation des « Oui »



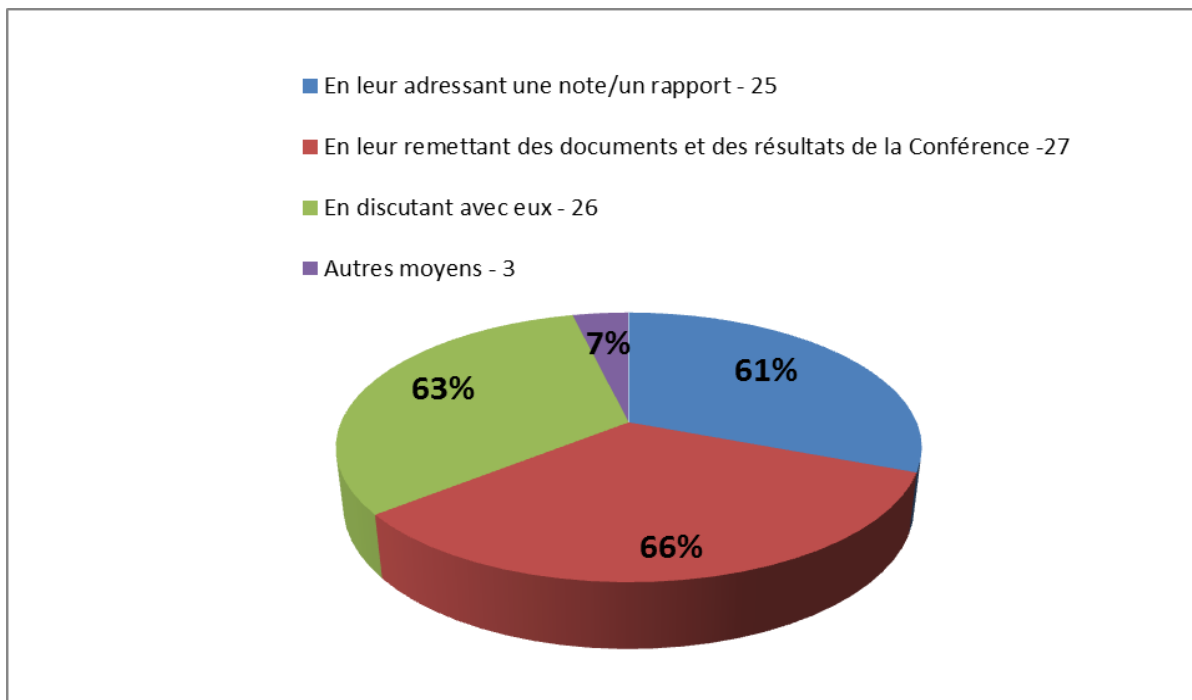
Q. 4. : Ventilation des « Non »



Q. 4. b : Avez-vous transmis à des collègues de votre institution/gouvernement ou à d'autres interlocuteurs ce que vous avez appris à la Conférence ?



Q. 4.c : Comment avez-vous transmis à vos collègues les informations reçues à la Conférence ?

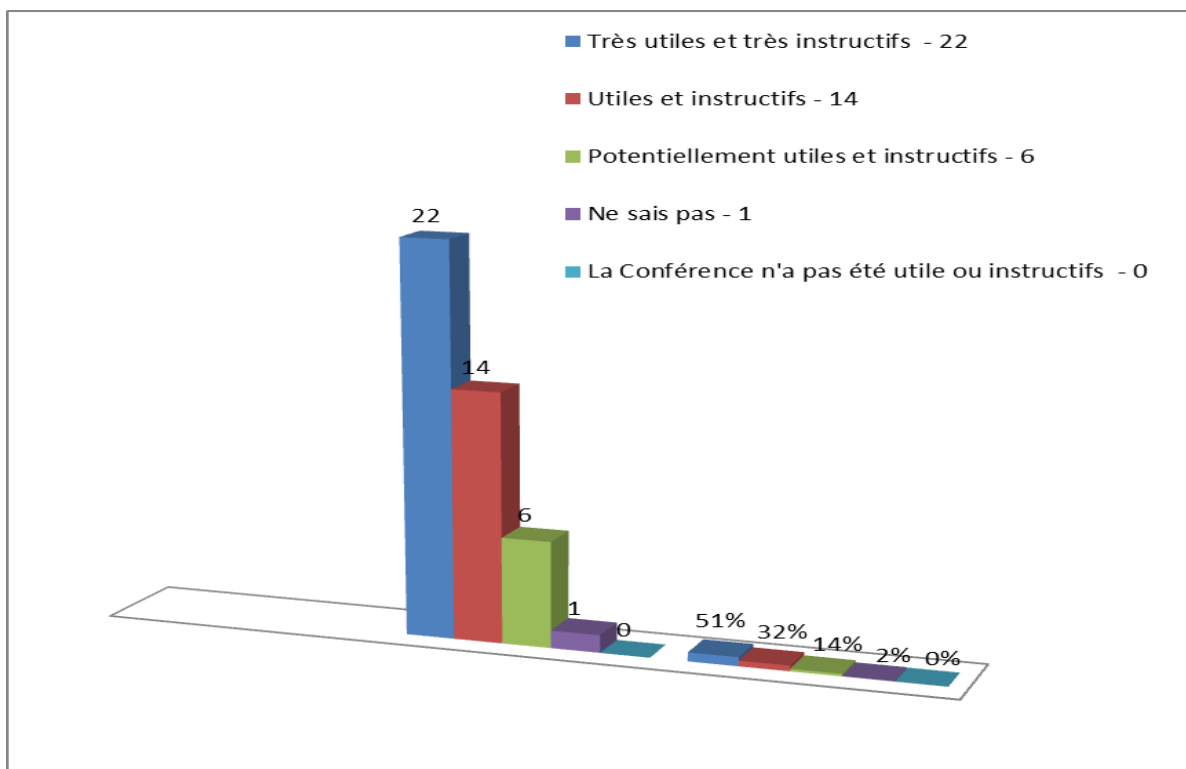


Exemples d'« autres moyens » :

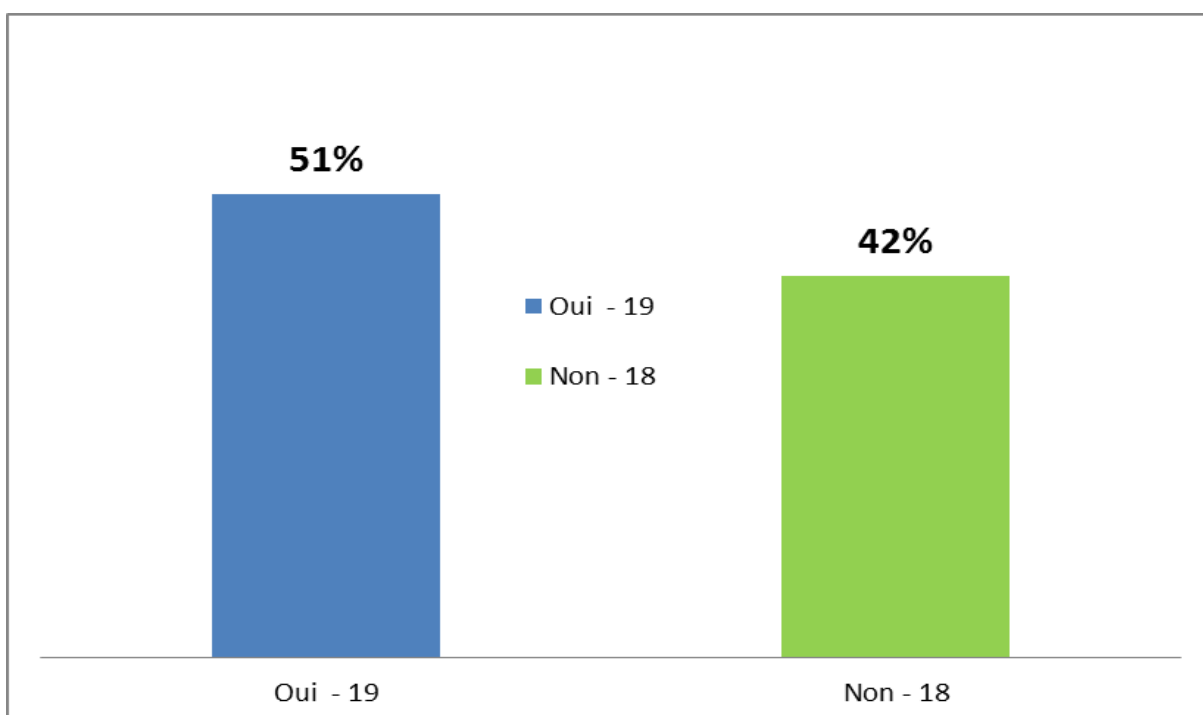
- « En participant à une réunion pour présenter les travaux de la Conférence sous la forme d'un "rapport Power Point" »

- « En diffusant ces informations sur les médias sociaux »
- « En élaborant une stratégie de mobilisation de la diaspora mozambicaine fondée sur l'expérience acquise »

Q. 5. Dans l'ensemble, comment évalueriez-vous l'utilité pour votre travail de cette Conférence, des documents y afférents et des résultats obtenus ?



Q. 6. Souhaiteriez-vous proposer des thèmes de discussion pour de futures conférences de niveau ministériel ? Si oui, veuillez les indiquer.



Les personnes interrogées qui ont répondu « oui » à la question 6 ont formulé les propositions suivantes:

- « Limiter les voies de migration irrégulières afin de préparer les gens à émigrer ».
- « Pratiques exemplaires et enseignements tirés au sein de groupes de discussion/travail. Les déclarations ministérielles ne sont pas toujours propices à une réelle discussion ».
- « Rôle de la diaspora dans le développement socioéconomique des pays qui sortent d'un conflit » (2 personnes).
- « Rendre opérationnels les régimes régionaux de libre circulation, tels que le Pacte andin, l'ASEAN, la CARICOM, le COMESA, l'EAC, la CEDEAO, la Commission économique eurasiennne, l'UE, le MERCOSUR, l'IGAD, l'ASACR et la SADC. Il est toutefois nécessaire que les Etats membres manifestent une volonté politique, qu'il appartient aux ministres de susciter ».
- « La migration dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 ».
- « Renforcement des capacités aux fins de mobilisation des diasporas, en recourant aux nouvelles technologies pour entrer en contact avec elles, en émettant des obligations diaspora, et en tirant les enseignements de l'émission d'obligations diaspora ».
- « Droits de l'homme et migration. Rapatriements de fonds, avantages et difficultés ».
- « Mobilité humaine et changement climatique – Régularisation – Coopération et retour ».
- « Comment améliorer l'accueil des migrants; comment assurer une migration sûre ».
- « Les diasporas de la connaissance ».
- « Intégration des diasporas dans les économies nationales. Impact des migrants sur le développement ».
- « La participation de responsables des associations de la diaspora dans ces assises est importante. Car il s'agit bien d'écouter les membres de la diaspora ; il y a plus de suggestions à faire, surtout pour les pays moins bien organisés ».
- « Emigration européenne et diasporas européennes ».
- « Rôle que peuvent jouer les diasporas des pays pauvres ou en développement dans la sensibilisation aux dangers de la migration clandestine par voie maritime. Comment peuvent-elles aider leurs compatriotes pour leur éviter les périlleuses traversées. Car ce sont bien les expatriés, à travers leur réussite, qui incitent les jeunes, avides d'une vie meilleure, à se lancer dans de périlleuses aventures ».
- « L'intégration des diasporas dans les pays d'accueil ».
- « Je pense qu'à l'avenir, il faudrait associer aussi les responsables des associations de la diaspora car vous ne pouvez pas parler de la diaspora sans leur participation ».

- « Echange d'expériences: Intégration de la politique migratoire dans la politique générale du pays ».
- « Comment peut-on inciter les membres des diasporas à se faire enregistrer dans les ambassades pour faciliter l'élaboration de la cartographie (pour les pays ayant connu des conflits armés) ».

Autres commentaires :

Les participants ont eu la possibilité de formuler des commentaires libres sur des aspects de la Conférence non évoqués ailleurs. Six commentaires ont été reçus :

- « J'ai apprécié la Conférence et je l'ai trouvée utile, mais j'aurais préféré une réunion un peu plus dynamique. La plupart des délégués ont lu des déclarations toutes prêtes, et les interventions des panélistes étaient vraiment longues. En outre, il aurait été intéressant que les pays occidentaux s'expriment de manière plus directe. La plupart d'entre eux sont restés plutôt discrets, et ce sont surtout les Etats africains qui ont parlé de la mobilisation de la diaspora, alors qu'à mon sens il est important qu'il y ait une interaction ».
- « Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité d'assister à la Conférence et de formuler des commentaires ».
- « Je pense que si la Conférence avait été suivie par un atelier à l'intention des hauts fonctionnaires, ceux-ci auraient pu en apprendre davantage sur la question ».
- « Il existe encore des problèmes d'accueil des émigrants dans les pays européens, en particulier des violations graves de leurs droits humains, auxquelles il faut mettre un terme ».
- « Etant intéressée par tout ce qui se rapporte aux questions des migrations (vers une spécialisation dans ce domaine), je souhaiterais pouvoir participer aux événements organisés par l'OIM ou toute autre organisation ».
- « La rédaction du rapport final et des conclusions de la Conférence a pris beaucoup de temps ».

Conclusion

Les résultats de l'enquête sont plutôt encourageants. Ils donnent à penser que ce type de conférence est à la fois utile pour les participants et applicable dans leur travail, et que les informations recueillies ont des chances d'être transmises aux collègues et partenaires. Quatre-vingt-treize pour cent des personnes interrogées ont estimé que la Conférence leur avait permis de tirer des enseignements de l'expérience et de la pratique des gouvernements et d'autres parties prenantes, et 95 % qu'elle leur avait permis de mieux comprendre les politiques de diaspora. Quatre-vingt-quinze pour cent des personnes interrogées ont transmis à des collègues ou à d'autres interlocuteurs les informations reçues à la Conférence, et 84 % d'entre elles ont utilisé les informations reçues dans le cadre de leur travail. Quatre-vingt-trois pour cent des personnes interrogées ont trouvé la Conférence « très utile et très instructive » ou « utile et instructive ». Enfin, un pourcentage appréciable de ceux qui ont proposé des

thèmes pour de futures conférences de l'IDM de niveau ministériel ont indiqué que les délégués souhaitaient participer à d'autres réunions de l'IDM organisées sous cette forme.

Même si, d'un point de vue quantitatif, le taux de réponse de 7 % est plutôt faible, ce qui peut amener à s'interroger sur le caractère représentatif de l'échantillon, les résultats sont encourageants et portent à croire que l'organisation de réunions de niveau ministériel dans le cadre de l'IDM présente un intérêt pour les délégués. Les personnes interrogées ont souligné l'utilité de la Conférence et son importance dans leur travail quotidien, ce qui est l'un des principaux objectifs de l'IDM.

Il convient toutefois de rappeler que les participants à la Conférence étaient libres de répondre ou non au questionnaire et que, par conséquent, diverses raisons ont pu dicter leur choix de le remplir ou non. A ces considérations s'ajoute la méthode d'enquête suivie, qui s'appuie sur les réponses données spontanément par les personnes interrogées, et qui, par conséquent, est tributaire du biais de sélection.

Comme pour les ateliers d'intersession ordinaires de l'IDM, l'OIM continuera d'évaluer les manifestations de niveau ministériel sur la base des commentaires des participants, parallèlement à d'autres mécanismes de retour d'information et de surveillance, tels que les consultations informelles sur l'IDM avec les Membres de l'Organisation à Genève ou les enquêtes immédiates réalisées pendant les conférences. Elle pourra ainsi continuer à s'assurer de la pertinence des manifestations, à déterminer le degré de satisfaction des délégués, et à évaluer les tendances dans les réponses au fil du temps. Il faudra que les enquêtes futures suscitent un taux de réponse plus important, afin de renforcer la confiance dans les résultats des conférences ministérielles de l'IDM. Le nombre limité de réponses à l'enquête menée sur la première réunion de l'IDM de niveau ministériel porte à croire que des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires pour augmenter la participation aux enquêtes.